

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par
M. Naegelen, M. Panifous, M. Molac, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Morel-À-L'Huissier,
Mme Descamps, M. Lenormand, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Colombani,
M. de Courson, M. Pancher, M. Saint-Huile, M. Mathiasin, M. Serva, M. Taupiac, M. Warsmann
et Mme Youssouffa

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement
de l'Assemblée nationale.